

PAGE DE LA FEMME ET DU FOYER

Le Médecin à la Campagne

LES BRULURES

Sans doute les brûlures sont des accidents infiniment plus fréquents dans les usines que dans les travaux agricoles. Cependant, l'usage de plus en plus répandu des moteurs dans la culture nous invite à donner quelques renseignements pratiques sur la conduite à tenir en présence d'une brûlure.

Nous laissons de côté la question beaucoup trop technique et théorique du degré de la brûlure. Qu'il nous suffise de savoir que le danger de la brûlure réside beaucoup moins dans sa profondeur que dans son étendue; autrement dit qu'une brûlure large est plus grave qu'une brûlure limitée et profonde.

Quoi qu'il en soit le traitement des brûlures doit poursuivre essentiellement quatre buts principaux que nous allons étudier successivement.

Il faut d'abord calmer la douleur. Le contact de l'air est particulièrement pénible; dès qu'une brûlure est pansée, c'est-à-dire mise à l'abri de l'air, elle est déjà moins douloureuse.

Il faut éviter l'infection. Et cette infection arrive assez souvent quand on a commis la faute d'appliquer n'importe quel corps gras, plus ou moins aseptique. Cette supposition oblige à des pansements fréquents et douloureux justement ce qu'il faut éviter. Donc, il importe, en présence d'une plaie par brûlure, de désinfecter soigneusement les parties ou parties avoisinantes, immédiatement les brûlures, puis désinfecter les parties brûlées elles-mêmes, ce qui doit être fait avec beaucoup de délicatesse en raison de la douleur provoquée par le moindre arrachement. Le plus simple est d'utiliser un peu d'alcool à 90°, en promenant doucement un tampon d'ouate imbibé ou bien en faisant couler, en exprimant les tampons, un peu d'alcool directement sur les brûlures.

Ces applications d'alcool pur ont le double avantage de désinfecter et de calmer les douleurs.

S'il y a des thylacènes, c'est-à-dire des petites boursoufflures de l'épiderme, il sera bon de les crever délicatement, sans les sectionner à leur base, avec des ciseaux, flambés, bien entendus.

Le troisième but à atteindre est de faciliter la cicatrisation, c'est-à-dire d'aider à la réparation épidermique. Pour cela, il faut, la brûlure ayant été soigneusement désinfectée, se servir de la substance épidermique, soit plus simplement d'une ou plusieurs couches de gaze stérilisée. De cette façon, on aura rarement à refaire le pansement qui sera bien antiseptique c'est la meilleure façon de laisser à l'épiderme le temps et la possibilité de se reconstituer.

Si la brûlure est importante, il ne faut pas négliger de la faire voir au médecin; car, non seulement il appliquera, s'il le juge à propos, un traitement, très utilisé surtout depuis la guerre, l'ambrine; mais il pourra surveiller le blessé au point de vue général.

C'est là le quatrième terme de notre proposition : combattre les accidents généraux qui se produisent quelquefois à la suite, surtout, des brûlures étendues. Il s'agit de ces néphrites aiguës et de ces broncho-pneumonies qu'on a vu si souvent apparaître, pendant la guerre, chez les brûlés par gaz vésicants, et qui, se montrant plus ou moins tardivement après l'accident risquent souvent d'emporter le blessé en quelques jours, complications, on le voit, plus graves en quelque sorte, que les brûlures elles-mêmes.

Ce traitement général ne devra jamais être négligé, mais, je le répète, c'est là l'œuvre du médecin qui doit, en toute prudence, être appelé, si la brûlure est tant soit peu sérieuse. Il consistera à soutenir l'état du blessé par l'huile camphrée, la caféine, excitant du cœur; à combattre l'intoxication par le sérum artificiel; à combattre enfin, s'il y a lieu, les douleurs trop violentes, par l'administration de petites quantités d'opium ou de chloral.

N'oublions pas, pour finir, cette recommandation importante: toute brûlure peut s'infecter, elle doit être traitée absolument avec la même soin, la même propreté et la même désinfection que s'il s'agissait d'une plaie traumatique banale par coupure.

D. H. RAYMONDAUD.

Les petits conseils de tante Yvonne

COMMENT REMETTRE A NEUF LES VETEMENTS DE DRAP QUAND ILS SONT UN PEU FANES OU LUSTRES

Nettoyez d'abord l'étoffe à l'eau ammoniacale, puis passez légèrement sur le drap et toujours dans le sens du tissu, une brosse trempée dans une solution d'alun, à raison de trois grammes par litre d'eau. Pour les étoffes de couleur, ajoutez à la solution un demi-verre d'esprit de vin à 90° par litre d'eau. Pour les étoffes noires, n'employez pas d'esprit de vin, la solution d'alun suffit.

Un autre procédé consiste à frotter doucement le vêtement avec un papier d'éméri d'un numéro en rapport avec la finesse du tissu et nettoyer ensuite à l'eau ammoniacale, puis laisser sécher.

POUR LAVES LES TAPIS

Après les avoir bien tapés, brossez-les avec cette préparation: eau bouillante, 10 litres; savon de Marseille, 125 grammes; ammoniac, 1 cuillerée à bouche; essence de térébenthine, 1 cuillerée. Mélangez bien le tout. Laissez refroidir un peu avant de vous en servir. On peut également employer l'eau de panama.

LE NETTOYAGE DES PAPIERS PEINTS

Les papiers peints défraîchis mais non fanés se nettoient assez facilement, soit avec les gommes ordinaires très douces, soit au moyen d'une pâte composée de deux tiers de farine et d'un tiers d'eau; on fait avec cette pâte une bouillie élastique que l'on pétrit dans ses mains et dont on se sert comme on le ferait d'une éponge pour frotter le papier.

Quand la surface de la bouillie est saine, on la répète de nouveau; elle peut donc servir à plusieurs reprises.

POUR ENLEVER LES TACHES D'ENCRE ET DE ROUILLE SUR LE LINGE

Servez-vous du jus de tomates mûres; répétez l'opération plusieurs fois.

TACHES DE GRAISSES SUR LES PARQUETS

Les taches de graisses disparaissent malgré la paille de fer et l'encasture. Voici le moyen de les faire disparaître: faites bouillir dans l'eau par parties égales de la terre à foulon et de bicarbonate de potasse, environ 100 gr. de chaque par litre d'eau.

Étendre la solution très chaude sur la partie tachée. Laisser en contact environ douze heures. Au bout de ce temps, enlever la mixture avec de l'eau et du sable fin. Laisser sécher complètement et encasturer comme d'habitude.

POUR ENGRAISSER LES ESCARGOTS

Une méthode forte ancienne, puis-que elle fut pratiquée au temps de Lucullus, est parait-il employée de nouveau dans la Côte-d'Or, pour obtenir des escargots aux chairs blanches et délicates. Elle consiste à nourrir ces mollusques avec une pâte faite de pain blanc bien trempé dans du bon lait de vache, puis fortement malaxé.

POUR ENLEVER LES VIEILLES COUCHES DE PEINTURE

On les mouille de bas en haut avec une éponge imbibée d'une eau dans laquelle on fait dissoudre de la soude caustique que les peintres appellent souvent à tort du potassium. Puis on rince à l'eau claire, du haut en bas.

NOS TRICOTS

Une culotte pour Bébé 2^e Age

Ajouter 15 cm. de chaque côté pour mailles à chaque jambe et faire ch. taille d'après la 1^{re} taille. 1^{er} rang: 1 cm. et demi de côtes 2 et 2. 2^e rang: 3 m. env. 3^e rang: 2 m. env. 4^e rang: 2 m. env. 5^e rang: 2 m. env. 6^e rang: 2 m. env. 7^e rang: 2 m. env. 8^e rang: 2 m. env. 9^e rang: 2 m. env. 10^e rang: 2 m. env. 11^e rang: 2 m. env. 12^e rang: 2 m. env. 13^e rang: 2 m. env. 14^e rang: 2 m. env. 15^e rang: 2 m. env. 16^e rang: 2 m. env. 17^e rang: 2 m. env. 18^e rang: 2 m. env. 19^e rang: 2 m. env. 20^e rang: 2 m. env. 21^e rang: 2 m. env. 22^e rang: 2 m. env. 23^e rang: 2 m. env. 24^e rang: 2 m. env. 25^e rang: 2 m. env. 26^e rang: 2 m. env. 27^e rang: 2 m. env. 28^e rang: 2 m. env. 29^e rang: 2 m. env. 30^e rang: 2 m. env. 31^e rang: 2 m. env. 32^e rang: 2 m. env. 33^e rang: 2 m. env. 34^e rang: 2 m. env. 35^e rang: 2 m. env. 36^e rang: 2 m. env. 37^e rang: 2 m. env. 38^e rang: 2 m. env. 39^e rang: 2 m. env. 40^e rang: 2 m. env. 41^e rang: 2 m. env. 42^e rang: 2 m. env. 43^e rang: 2 m. env. 44^e rang: 2 m. env. 45^e rang: 2 m. env. 46^e rang: 2 m. env. 47^e rang: 2 m. env. 48^e rang: 2 m. env. 49^e rang: 2 m. env. 50^e rang: 2 m. env. 51^e rang: 2 m. env. 52^e rang: 2 m. env. 53^e rang: 2 m. env. 54^e rang: 2 m. env. 55^e rang: 2 m. env. 56^e rang: 2 m. env. 57^e rang: 2 m. env. 58^e rang: 2 m. env. 59^e rang: 2 m. env. 60^e rang: 2 m. env. 61^e rang: 2 m. env. 62^e rang: 2 m. env. 63^e rang: 2 m. env. 64^e rang: 2 m. env. 65^e rang: 2 m. env. 66^e rang: 2 m. env. 67^e rang: 2 m. env. 68^e rang: 2 m. env. 69^e rang: 2 m. env. 70^e rang: 2 m. env. 71^e rang: 2 m. env. 72^e rang: 2 m. env. 73^e rang: 2 m. env. 74^e rang: 2 m. env. 75^e rang: 2 m. env. 76^e rang: 2 m. env. 77^e rang: 2 m. env. 78^e rang: 2 m. env. 79^e rang: 2 m. env. 80^e rang: 2 m. env. 81^e rang: 2 m. env. 82^e rang: 2 m. env. 83^e rang: 2 m. env. 84^e rang: 2 m. env. 85^e rang: 2 m. env. 86^e rang: 2 m. env. 87^e rang: 2 m. env. 88^e rang: 2 m. env. 89^e rang: 2 m. env. 90^e rang: 2 m. env. 91^e rang: 2 m. env. 92^e rang: 2 m. env. 93^e rang: 2 m. env. 94^e rang: 2 m. env. 95^e rang: 2 m. env. 96^e rang: 2 m. env. 97^e rang: 2 m. env. 98^e rang: 2 m. env. 99^e rang: 2 m. env. 100^e rang: 2 m. env. 101^e rang: 2 m. env. 102^e rang: 2 m. env. 103^e rang: 2 m. env. 104^e rang: 2 m. env. 105^e rang: 2 m. env. 106^e rang: 2 m. env. 107^e rang: 2 m. env. 108^e rang: 2 m. env. 109^e rang: 2 m. env. 110^e rang: 2 m. env. 111^e rang: 2 m. env. 112^e rang: 2 m. env. 113^e rang: 2 m. env. 114^e rang: 2 m. env. 115^e rang: 2 m. env. 116^e rang: 2 m. env. 117^e rang: 2 m. env. 118^e rang: 2 m. env. 119^e rang: 2 m. env. 120^e rang: 2 m. env. 121^e rang: 2 m. env. 122^e rang: 2 m. env. 123^e rang: 2 m. env. 124^e rang: 2 m. env. 125^e rang: 2 m. env. 126^e rang: 2 m. env. 127^e rang: 2 m. env. 128^e rang: 2 m. env. 129^e rang: 2 m. env. 130^e rang: 2 m. env. 131^e rang: 2 m. env. 132^e rang: 2 m. env. 133^e rang: 2 m. env. 134^e rang: 2 m. env. 135^e rang: 2 m. env. 136^e rang: 2 m. env. 137^e rang: 2 m. env. 138^e rang: 2 m. env. 139^e rang: 2 m. env. 140^e rang: 2 m. env. 141^e rang: 2 m. env. 142^e rang: 2 m. env. 143^e rang: 2 m. env. 144^e rang: 2 m. env. 145^e rang: 2 m. env. 146^e rang: 2 m. env. 147^e rang: 2 m. env. 148^e rang: 2 m. env. 149^e rang: 2 m. env. 150^e rang: 2 m. env. 151^e rang: 2 m. env. 152^e rang: 2 m. env. 153^e rang: 2 m. env. 154^e rang: 2 m. env. 155^e rang: 2 m. env. 156^e rang: 2 m. env. 157^e rang: 2 m. env. 158^e rang: 2 m. env. 159^e rang: 2 m. env. 160^e rang: 2 m. env. 161^e rang: 2 m. env. 162^e rang: 2 m. env. 163^e rang: 2 m. env. 164^e rang: 2 m. env. 165^e rang: 2 m. env. 166^e rang: 2 m. env. 167^e rang: 2 m. env. 168^e rang: 2 m. env. 169^e rang: 2 m. env. 170^e rang: 2 m. env. 171^e rang: 2 m. env. 172^e rang: 2 m. env. 173^e rang: 2 m. env. 174^e rang: 2 m. env. 175^e rang: 2 m. env. 176^e rang: 2 m. env. 177^e rang: 2 m. env. 178^e rang: 2 m. env. 179^e rang: 2 m. env. 180^e rang: 2 m. env. 181^e rang: 2 m. env. 182^e rang: 2 m. env. 183^e rang: 2 m. env. 184^e rang: 2 m. env. 185^e rang: 2 m. env. 186^e rang: 2 m. env. 187^e rang: 2 m. env. 188^e rang: 2 m. env. 189^e rang: 2 m. env. 190^e rang: 2 m. env. 191^e rang: 2 m. env. 192^e rang: 2 m. env. 193^e rang: 2 m. env. 194^e rang: 2 m. env. 195^e rang: 2 m. env. 196^e rang: 2 m. env. 197^e rang: 2 m. env. 198^e rang: 2 m. env. 199^e rang: 2 m. env. 200^e rang: 2 m. env. 201^e rang: 2 m. env. 202^e rang: 2 m. env. 203^e rang: 2 m. env. 204^e rang: 2 m. env. 205^e rang: 2 m. env. 206^e rang: 2 m. env. 207^e rang: 2 m. env. 208^e rang: 2 m. env. 209^e rang: 2 m. env. 210^e rang: 2 m. env. 211^e rang: 2 m. env. 212^e rang: 2 m. env. 213^e rang: 2 m. env. 214^e rang: 2 m. env. 215^e rang: 2 m. env. 216^e rang: 2 m. env. 217^e rang: 2 m. env. 218^e rang: 2 m. env. 219^e rang: 2 m. env. 220^e rang: 2 m. env. 221^e rang: 2 m. env. 222^e rang: 2 m. env. 223^e rang: 2 m. env. 224^e rang: 2 m. env. 225^e rang: 2 m. env. 226^e rang: 2 m. env. 227^e rang: 2 m. env. 228^e rang: 2 m. env. 229^e rang: 2 m. env. 230^e rang: 2 m. env. 231^e rang: 2 m. env. 232^e rang: 2 m. env. 233^e rang: 2 m. env. 234^e rang: 2 m. env. 235^e rang: 2 m. env. 236^e rang: 2 m. env. 237^e rang: 2 m. env. 238^e rang: 2 m. env. 239^e rang: 2 m. env. 240^e rang: 2 m. env. 241^e rang: 2 m. env. 242^e rang: 2 m. env. 243^e rang: 2 m. env. 244^e rang: 2 m. env. 245^e rang: 2 m. env. 246^e rang: 2 m. env. 247^e rang: 2 m. env. 248^e rang: 2 m. env. 249^e rang: 2 m. env. 250^e rang: 2 m. env. 251^e rang: 2 m. env. 252^e rang: 2 m. env. 253^e rang: 2 m. env. 254^e rang: 2 m. env. 255^e rang: 2 m. env. 256^e rang: 2 m. env. 257^e rang: 2 m. env. 258^e rang: 2 m. env. 259^e rang: 2 m. env. 260^e rang: 2 m. env. 261^e rang: 2 m. env. 262^e rang: 2 m. env. 263^e rang: 2 m. env. 264^e rang: 2 m. env. 265^e rang: 2 m. env. 266^e rang: 2 m. env. 267^e rang: 2 m. env. 268^e rang: 2 m. env. 269^e rang: 2 m. env. 270^e rang: 2 m. env. 271^e rang: 2 m. env. 272^e rang: 2 m. env. 273^e rang: 2 m. env. 274^e rang: 2 m. env. 275^e rang: 2 m. env. 276^e rang: 2 m. env. 277^e rang: 2 m. env. 278^e rang: 2 m. env. 279^e rang: 2 m. env. 280^e rang: 2 m. env. 281^e rang: 2 m. env. 282^e rang: 2 m. env. 283^e rang: 2 m. env. 284^e rang: 2 m. env. 285^e rang: 2 m. env. 286^e rang: 2 m. env. 287^e rang: 2 m. env. 288^e rang: 2 m. env. 289^e rang: 2 m. env. 290^e rang: 2 m. env. 291^e rang: 2 m. env. 292^e rang: 2 m. env. 293^e rang: 2 m. env. 294^e rang: 2 m. env. 295^e rang: 2 m. env. 296^e rang: 2 m. env. 297^e rang: 2 m. env. 298^e rang: 2 m. env. 299^e rang: 2 m. env. 300^e rang: 2 m. env. 301^e rang: 2 m. env. 302^e rang: 2 m. env. 303^e rang: 2 m. env. 304^e rang: 2 m. env. 305^e rang: 2 m. env. 306^e rang: 2 m. env. 307^e rang: 2 m. env. 308^e rang: 2 m. env. 309^e rang: 2 m. env. 310^e rang: 2 m. env. 311^e rang: 2 m. env. 312^e rang: 2 m. env. 313^e rang: 2 m. env. 314^e rang: 2 m. env. 315^e rang: 2 m. env. 316^e rang: 2 m. env. 317^e rang: 2 m. env. 318^e rang: 2 m. env. 319^e rang: 2 m. env. 320^e rang: 2 m. env. 321^e rang: 2 m. env. 322^e rang: 2 m. env. 323^e rang: 2 m. env. 324^e rang: 2 m. env. 325^e rang: 2 m. env. 326^e rang: 2 m. env. 327^e rang: 2 m. env. 328^e rang: 2 m. env. 329^e rang: 2 m. env. 330^e rang: 2 m. env. 331^e rang: 2 m. env. 332^e rang: 2 m. env. 333^e rang: 2 m. env. 334^e rang: 2 m. env. 335^e rang: 2 m. env. 336^e rang: 2 m. env. 337^e rang: 2 m. env. 338^e rang: 2 m. env. 339^e rang: 2 m. env. 340^e rang: 2 m. env. 341^e rang: 2 m. env. 342^e rang: 2 m. env. 343^e rang: 2 m. env. 344^e rang: 2 m. env. 345^e rang: 2 m. env. 346^e rang: 2 m. env. 347^e rang: 2 m. env. 348^e rang: 2 m. env. 349^e rang: 2 m. env. 350^e rang: 2 m. env. 351^e rang: 2 m. env. 352^e rang: 2 m. env. 353^e rang: 2 m. env. 354^e rang: 2 m. env. 355^e rang: 2 m. env. 356^e rang: 2 m. env. 357^e rang: 2 m. env. 358^e rang: 2 m. env. 359^e rang: 2 m. env. 360^e rang: 2 m. env. 361^e rang: 2 m. env. 362^e rang: 2 m. env. 363^e rang: 2 m. env. 364^e rang: 2 m. env. 365^e rang: 2 m. env. 366^e rang: 2 m. env. 367^e rang: 2 m. env. 368^e rang: 2 m. env. 369^e rang: 2 m. env. 370^e rang: 2 m. env. 371^e rang: 2 m. env. 372^e rang: 2 m. env. 373^e rang: 2 m. env. 374^e rang: 2 m. env. 375^e rang: 2 m. env. 376^e rang: 2 m. env. 377^e rang: 2 m. env. 378^e rang: 2 m. env. 379^e rang: 2 m. env. 380^e rang: 2 m. env. 381^e rang: 2 m. env. 382^e rang: 2 m. env. 383^e rang: 2 m. env. 384^e rang: 2 m. env. 385^e rang: 2 m. env. 386^e rang: 2 m. env. 387^e rang: 2 m. env. 388^e rang: 2 m. env. 389^e rang: 2 m. env. 390^e rang: 2 m. env. 391^e rang: 2 m. env. 392^e rang: 2 m. env. 393^e rang: 2 m. env. 394^e rang: 2 m. env. 395^e rang: 2 m. env. 396^e rang: 2 m. env. 397^e rang: 2 m. env. 398^e rang: 2 m. env. 399^e rang: 2 m. env. 400^e rang: 2 m. env. 401^e rang: 2 m. env. 402^e rang: 2 m. env. 403^e rang: 2 m. env. 404^e rang: 2 m. env. 405^e rang: 2 m. env. 406^e rang: 2 m. env. 407^e rang: 2 m. env. 408^e rang: 2 m. env. 409^e rang: 2 m. env. 410^e rang: 2 m. env. 411^e rang: 2 m. env. 412^e rang: 2 m. env. 413^e rang: 2 m. env. 414^e rang: 2 m. env. 415^e rang: 2 m. env. 416^e rang: 2 m. env. 417^e rang: 2 m. env. 418^e rang: 2 m. env. 419^e rang: 2 m. env. 420^e rang: 2 m. env. 421^e rang: 2 m. env. 422^e rang: 2 m. env. 423^e rang: 2 m. env. 424^e rang: 2 m. env. 425^e rang: 2 m. env. 426^e rang: 2 m. env. 427^e rang: 2 m. env. 428^e rang: 2 m. env. 429^e rang: 2 m. env. 430^e rang: 2 m. env. 431^e rang: 2 m. env. 432^e rang: 2 m. env. 433^e rang: 2 m. env. 434^e rang: 2 m. env. 435^e rang: 2 m. env. 436^e rang: 2 m. env. 437^e rang: 2 m. env. 438^e rang: 2 m. env. 439^e rang: 2 m. env. 440^e rang: 2 m. env. 441^e rang: 2 m. env. 442^e rang: 2 m. env. 443^e rang: 2 m. env. 444^e rang: 2 m. env. 445^e rang: 2 m. env. 446^e rang: 2 m. env. 447^e rang: 2 m. env. 448^e rang: 2 m. env. 449^e rang: 2 m. env. 450^e rang: 2 m. env. 451^e rang: 2 m. env. 452^e rang: 2 m. env. 453^e rang: 2 m. env. 454^e rang: 2 m. env. 455^e rang: 2 m. env. 456^e rang: 2 m. env. 457^e rang: 2 m. env. 458^e rang: 2 m. env. 459^e rang: 2 m. env. 460^e rang: 2 m. env. 461^e rang: 2 m. env. 462^e rang: 2 m. env. 463^e rang: 2 m. env. 464^e rang: 2 m. env. 465^e rang: 2 m. env. 466^e rang: 2 m. env. 467^e rang: 2 m. env. 468^e rang: 2 m. env. 469^e rang: 2 m. env. 470^e rang: 2 m. env. 471^e rang: 2 m. env. 472^e rang: 2 m. env. 473^e rang: 2 m. env. 474^e rang: 2 m. env. 475^e rang: 2 m. env. 476^e rang: 2 m. env. 477^e rang: 2 m. env. 478^e rang: 2 m. env. 479^e rang: 2 m. env. 480^e rang: 2 m. env. 481^e rang: 2 m. env. 482^e rang: 2 m. env. 483^e rang: 2 m. env. 484^e rang: 2 m. env. 485^e rang: 2 m. env. 486^e rang: 2 m. env. 487^e rang: 2 m. env. 488^e rang: 2 m. env. 489^e rang: 2 m. env. 490^e rang: 2 m. env. 491^e rang: 2 m. env. 492^e rang: 2 m. env. 493^e rang: 2 m. env. 494^e rang: 2 m. env. 495^e rang: 2 m. env. 496^e rang: 2 m. env. 497^e rang: 2 m. env. 498^e rang: 2 m. env. 499^e rang: 2 m. env. 500^e rang: 2 m. env. 501^e rang: 2 m. env. 502^e rang: 2 m. env. 503^e rang: 2 m. env. 504^e rang: 2 m. env. 505^e rang: 2 m. env. 506^e rang: 2 m. env. 507^e rang: 2 m. env. 508^e rang: 2 m. env. 509^e rang: 2 m. env. 510^e rang: 2 m. env. 511^e rang: 2 m. env. 512^e rang: 2 m. env. 513^e rang: 2 m. env. 514^e rang: 2 m. env. 515^e rang: 2 m. env. 516^e rang: 2 m. env. 517^e rang: 2 m. env. 518^e rang: 2 m. env. 519^e rang: 2 m. env. 520^e rang: 2 m. env. 521^e rang: 2 m. env. 522^e rang: 2 m. env.

LA VILLETTE

Lundi 14 Février 1938 Jaudi 17 Février 1938

COURS OFFICIELS

Viandes nettes				
Espèces	Ext. (1)	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.
Bœufs	11.80	11.50	9.40	7.80
Vaches	12.30	11.50	9.10	7.60
Taureaux	9.60	9.20	8.50	8.20
Veaux	17.30	17.50	16.50	15.50
Moutons	19.30	18.10	13.80	11.50
Brebis	16.40	16.10	12.50	10.50
Porcs	12.14	11.72	11.14	8.28

Poids vifs

Espèces	Ext. (1)	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.
Bœufs	7.30	6.60	5.15	3.90
Vaches	7.85	6.60	5.15	3.80
Taureaux	5.95	5.50	4.70	4.20
Veaux	10.70	10.20	9.10	8.25
Moutons	9.65	9.05	6.50	5.05
Brebis	8.45	7.85	6.55	5.05
Porcs	8.50	8.20	7.80	5.80

(1) Cours officiels.

COURS OFFICIELS

Viandes nettes				
Espèces	Ext. (1)	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.
Bœufs	11.50	11.10	9.60	8.20
Vaches	12.40	11.10	9.30	7.80
Taureaux	9.70	9.30	8.60	8.10
Veaux	17.50	16.60	15.60	14.60
Moutons	19.30	18.10	13.60	11.30
Brebis	16.40	16.10	12.50	10.50
Porcs	12.14	11.72	11.14	8.58

Poids vifs

Espèces	Ext. (1)	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.
Bœufs	7.35	6.65	5.30	4.20
Vaches	7.90	6.65	5.30	4.10
Taureaux	6.20	5.80	4.75	4.05
Veaux	10.90	10.50	9.50	8.30
Moutons	9.85	9.05	6.40	4.35
Brebis	8.60	8.00	6.40	4.35
Porcs	8.50	8.20	7.80	6.20

(1) Cours officiels.

Gros bovins

Arrivages : 5049 bœufs, 1998 vaches, 830 taureaux ; réserves vivantes 669 ; introductions 563 ; renvoi : 154 bœufs, 142 vaches, 18 taureaux.
Bœufs : Charollais extra 570 à 600 ; 1^{re} q. 540 à 560 ; grossiers 510 à 530 ; gros bœufs 520 à 540 ; gris de l'Ouest extra 550 à 570 ; bons 530 à 540 ; ordinaire 460 à 490 ; Bretons : jeunes extra 540 à 560, bons 500 à 530, ordinaires 460 à 490 ; toutes provenances 400 à 430.
Vaches : Bretons 580 à 620 ; ordinaires 520 à 550, grises 520 à 550 ; ordinaires 460 à 510.
Taureaux : Bretons 500 à 550 ; jeunes 450 à 490 ; grossiers 400 à 450.
Arrivages : 1626, réserve vivante 427.
Introductions 1381, renvoi 22.
Veaux : Tourangeaux extra 780 à 820, ordinaires 740 à 780 ; Mancaux 760 à 810 ; bons 780 à 810 ; 700 ; Mancaux ordinaires 710 à 760 ; Angevins 720 à 760 ; Bretons 680 à 700 ; Bretons 680 à 700 ; Bretons 680 à 700 ; Vendée 660 à 700 ; Bretons 680 à 700 ; petits veaux 250 à 350 ; extras 830 à 880.

Veaux

Taureaux : Bretons 500 à 550 ; jeunes 450 à 490 ; grossiers 400 à 450.
Arrivages : 1626, réserve vivante 427.
Introductions 1381, renvoi 22.
Veaux : Tourangeaux extra 780 à 820, ordinaires 740 à 780 ; Mancaux 760 à 810 ; bons 780 à 810 ; 700 ; Mancaux ordinaires 710 à 760 ; Angevins 720 à 760 ; Bretons 680 à 700 ; Bretons 680 à 700 ; Bretons 680 à 700 ; Vendée 660 à 700 ; Bretons 680 à 700 ; petits veaux 250 à 350 ; extras 830 à 880.

Ovins

Arrivages 11.552, réserve vivante 2183.
Introductions 2205, renvoi 180.
Agneaux : laitons extra 890 à 960 ; Dishley 890 à 920 ; Marachin 780 à 850 ; Bretons 760 à 850.
Moutons : Poitou 720 à 770 ; Dishley 700 à 750.
Brebis : Poitou 540 à 590 ; Dishley 530 à 580 ; vieilles brebis 450 à 480.

Porcs

Arrivages : 1.161, réserve vivante 1.402.
Introductions : 3.586, renvoi : néant.
Maigres extra 840 à 850 ; maigres bons 820 à 840 ; petits maigres 780 à 810 ; poids de carcasse 7.30 ; cochons gras 8.20 à 8.50 ; gros gras 7.90 à 8.10 ; Craonnais 8.20 à 8.50 ; Vendée 8.20 à 8.50 ; cochons 8.20 à 8.50.

Arrivages de la Région à la Villette

Côtes-du-Nord : 15 bœufs, 10 vaches, 10 taureaux, 40 veaux, 80 porcs.
Deux-Sèvres : 60 bœufs, 40 vaches, 15 taureaux, 30 porcs.
Ille-et-Vilaine : 30 bœufs, 25 vaches, 20 taureaux, 120 veaux, 125 porcs.
Indre-et-Loire : 40 bœufs, 30 vaches, 10 taureaux, 100 veaux, 70 porcs.

Le Congrès National des Producteurs de Lait

(Suite de la 1^{re} page)

Le Congrès, considérant la concurrence chaque jour plus vive que la margarine fait au beurre, demande :
1^{re} l'obligation pour la margarine d'être complètement décolorée ;
2^e l'inscription sur chaque pain de margarine de la composition exacte de ce produit et de l'origine de ses constituants ;
3^e l'interdiction définitive et totale de l'emploi d'huile de balais dans la fabrication de la margarine ;
4^e la limitation de la production de la margarine par contingents ;
5^e la séparation de la vente des beurres et margarines dans les boutiques de détail ;
6^e l'intensification de la lutte contre les fraudes par mélange de beurre et de margarine ;
considérant le problème général des matières grasses.
Le Congrès demande le relèvement immédiat des droits de douane sur les graines oléagineuses la réduction des contingents de graines oléagineuses étrangères, la mise en œuvre d'une politique systématique de valorisation des graines oléagineuses et des corps gras en provenance de l'empire français.
D'autres résolutions furent ensuite adoptées, concernant le marché des fromages, l'organisation professionnelle et interprofessionnelle. La place nous manque pour les publier en ce bulletin.

L'exercice de la Médecine Vétérinaire

A la Chambre des Députés, le 28 Janvier dernier, eut lieu un important débat sur le projet de loi relatif à l'exercice de la Médecine vétérinaire. Le projet de la Commission de l'Agriculture fut voté, sous la forme ci-dessous, par 483 voix, contre 107 :
Article 1. — « Sont seules autorisées à exercer la médecine et la chirurgie des animaux, les personnes de nationalité française munies du diplôme d'Etat français de vétérinaire ou du diplôme d'Etat français de docteur-vétérinaire. »
Article 2-3-4. — (Questions administratives.)
Article 5. — « Exerce illégalement la médecine vétérinaire toute personne non désignée à l'article 1^{er} qui, de façon habituelle, avec ou sans rémunération, pratique la médecine ou la chirurgie des animaux. »
Toutefois les interventions faites par les vétérinaires-jurés dans les maladies du pied, les opérations de castration des animaux autres que les équidés et les soins d'urgence, hors le cas de maladies contagieuses, ne tombent pas sous le coup de la loi.
L'Article 6 accorde à titre transitoire le droit de continuer aux personnes qui exerçaient avant la promulgation de la loi.

La Vie Syndicale

Saint-Cyr-en-Retz

Dimanche 20 Février, à 8 h. 45 du matin, salle des Combattants, à Saint-Cyr, Assemblée des membres du Syndicat. Allocution par M. R. Faivre. Tous les adhérents sont priés d'y assister.

Bourgneuf-en-Retz

Dimanche 20 Février, à 11 h. 15, salle de l'Hôtel Chiffolleau, à Bourgneuf, Assemblée des membres du Syndicat. M. Faivre prendra la parole. Tous les adhérents sont priés d'y assister.

Aut. Panteurs de Tabacs

Une Assemblée extraordinaire des Planteurs de Tabac de la Loire-Inférieure aura lieu le Dimanche 20 Février, à 9 h. 30, Ecole des Garçons, à Saint-Julien-de-Concelles. Les membres du Bureau sont priés de se réunir à 8 h. 30, à la Mairie de Saint-Julien.

Le Président : Marcel TERRIEN.

Sainte-Luce

Le nouveau Bureau du Syndicat intercommunal de Sainte-Luce-Doulon-Thouard se trouve ainsi reconstitué :
Président : M. Jean de Frémont.
Vice-Présidents : MM. Alexis Bahuand et Jean Simon.
Secrétaire : M. Joseph Caro.
Trésorier : M. Pierre Prin.
Conseillers : MM. Limouzin, Auguste Gillard, Paul Couaud, Mainguy, Joseph Porcher, Louis Blais, Pierre Eluère, Raymond Chevalier et Félix Robert.
Toutes nos félicitations aux nouveaux administrateurs.

AVIS

A la suite de très nombreuses demandes, qui nous parviennent de Pneu-matistes de Saint-Gabriel, nous avisons ceux qui souffrent d'une affection des bronches, telle que rhume, bronchite, grippe, pneumonie, et broncho-pneumonie, qu'ils recourent à cet excellent remède, sous toutes ses formes, dans toutes les bonnes pharmacies et notamment chez M. Martin, pharmacien, qui de la Maison-Rouge, à Nantes, à Mieux, à Clisson et à Erbrand, à Vallet.
Le concentré N° 1 (cas graves) : 25 frs. La dose faible N° 2, liquide : 15 frs. Comprimés : 13 frs.

Comité de Défense Paysanne de la Région de Châteaubriant

Des réunions auront lieu à :
ST-VINCENT-DES-LANDES, le samedi 26 février, à 7 h. du soir.
SION-LES-MINES, le dimanche 27 février, à 7 h. du matin.
LE GRAND-FOUGERAY, dimanche 27 février, à 8 h. 45 du matin.
ST-AUBIN-DES-CHATEAUX, dimanche 27 février, à 11 h.
Orateurs : Digne, cultivateur ; Guimene, cultivateur ; et Jean BOUHAN.

Tous les cultivateurs et artisans ruraux sont cordialement invités à ces réunions auxquelles la présence de Jean Bouhan donnera un intérêt tout particulier.

Gros blé, belles prairies, bon vin Avec les Engrais Saint-Gobain

SOCIÉTÉ CANINE SAINT-HUBERT DE L'OUEST

La Société Saint-Hubert de l'Ouest ayant été obligée de changer le lieu de ses épreuves de chasse pour chiens courants, vous informons qu'elles seront courues du 21 au 24 février inclus sur le domaine de Carheil en Plessé (Loire-Inférieure).
Rendez-vous chaque jour, 7 h. 30 et 13 h. 30.

Plaisirs de Neige en Auvergne

(Saison 1937-1938)

En quelques heures, au départ de Nantes, vous serez sur les champs de neige de La Bourboule et du Mont-Dore, grâce aux améliorations apportées au service des trains.
Vous bénéficierez des commodités suivantes :
Les samedis et veilles de fêtes, du 18 décembre au 17 avril (3^e classe entre Montluçon et Le Mont-Dore) (Nantes, dép. 22 h. 10 ; La Bourboule, arr. 8 h. 56 ; Le Mont-Dore, arr. 9 h. 07).
Les dimanches et jours de fêtes, du 15 décembre au 18 avril (3^e classe entre Le Mont-Dore et Bourges) (Le Mont-Dore, dép. 17 h. 50 ; La Bourboule, dép. 18 h. 10 ; Nantes, arr. 6 h. 01).
Les voyageurs munis de billets de sports d'hiver pourront emprunter ces trains sans supplément de prix.

combattre le surmenage, la suractivité la gas-tralgie, la pré-tension et toutes fatigues.
POUR LE NERVOTHYL
LE PLUS PUISSANT RÉGÉNÉRATEUR DE LA SANTE
16 francs dans toutes Pharmacies ou Laboratoire PINCHYAT 12, rue Jemmapes - NANTES

LE CERISIER

CULTURE des VERGERS Soins après la plantation

Pendant les quelques années qui suivent la plantation, il faut donner à la tête du cerisier quelques soins, que la tête soit conduite en gobelet, évasé, ou en tête arrondie ordinaire, car la tête, elle-même, on pourra être sûr que, pour cette essence comme pour les autres, il y aura toujours sur les branches les plus verticales, la formation et départ de rameaux très verticaux qui deviendront en peu d'années des « gourmands » et « boiront » toute la sève aux dépens des autres branches plus horizontales et les affaiblissant d'autant. Ces gourmands extra vigoureux, de plus, donneront surtout du bois, et se mettront bien moins vite à fruit que les autres branches dans lesquelles la sève circule avec moins d'impétuosité. Un exemple typique est fourni à cette règle exprimée ici, par la façon dont se comporte un service de cordons de pommier conduit sur cette petite forme décorative, et en même temps utile, formée d'une spirale contrainant la sève, le sujet se couvre naturellement de coursonnes, et la taille est alors réduite à bien peu de chose.

Revenant à nos têtes de cerisiers, il faut parfois refaire une tête artificielle, ceci pour favoriser le prolongement de la tige, on tuteur alors sur une perche qui prolonge le tuteur la branche la mieux située et qui répondra à ce besoin. Dans tout tuteurage d'arbre, il y a l'importante question des ligatures. Lorsqu'on opère à l'osier, comme dans notre vallée de la Loire, il faut songer à renouveler de temps à autres les ligatures, à éviter qu'elles ne enroulent la tige. Ici, j'ouvre une parenthèse : certaines essences d'alignement, d'ornement, à croissance rapide, demandant à ce point de vue, une surveillance incessante, car leur grossissement en bon sol est tellement rapide, que lorsqu'on se sert par exemple par économie de liens en fil de fer recuit, même en entourant le tronc d'un coussin de paille, le fil métallique rentre vite dans le bois blanc et tendre, et l'on n'y prend garde, et n'y porte remède, lors de fortes coups de vent, l'arbre peut être proprement « guillotiné » au niveau même de l'entrelacement. Il est bon d'utiliser de coussins de paille, de ruche tressée de vieilles manches d'arrosage de toile et même de vieux « pneus » dépecés pour amortir les blessures probables, encore plus dangereuses pour les essences à noyaux, si sujettes à la gomme, lorsqu'il y a blessure au tronc. Les soins à donner au sol seront toujours les mêmes soins classiques : bûchage sur une certaine aire, au premier mélange, en ayant soin d'agiter fortement ; 4^e Ajouter ensuite 500 grammes d'ocre rouge en le laissant tomber en petites doses et en brassant bien.

Pour usage, tenir tiède sur un petit fourneau portatif ; appliquer le mastic au pinceau ou à la spatule sur griffes en fente ou plaies d'arbres.

ELAGAGES

Il ne faut jamais oublier que les cerisiers, et en général tous les arbres à noyaux, souffrent beaucoup des plaies de taille. Il faut donc faire en sorte de les éviter chaque fois qu'on le pourra. Avec des couronnes de branches se formant naturellement de façon assez régulière, à ramilles pas trop serrées, il y aura peu à faire dans les premières années. On éclaircira de loin en loin les petites branches trop serrées aux points où elles se croisent, et cela sera suffisant. On y gagnera toujours en arboriculture fruitière, à mettre ses soins à éviter la confusion et l'entassement, car en laissant pénétrer l'air et la lumière vers le centre de la tête de l'arbre, la fructification n'en sera que meilleure.

RESTAURATION DES VIEUX SUJETS PAR LE RAJEUNISSEMENT DES BRANCHES USEES

Dans ce cas, il faut employer des méthodes chirurgicales, et se servir de la scie et de l'égoïne. En fait, on aura recours à ce que dans tous les traités on appelle le « ravalement ». On opérera pour ce travail en janvier ou février. Pour cette essence qui nous occupe, à part des cas spéciaux de branches brisées très bas par la tempête, qu'on aura intérêt à scier les très grosses branches au ras du tronc, il vaudra mieux laisser des moignons assez longs. De très larges et abondantes plaies ne conviennent pas à cette nature d'arbre. On gardera avec soin de bonnes branches moyennes intactes vers le sommet de l'arbre, car elles seront des points utiles au départ de la sève, en faisant précisément office de tire-sève au sommet du végétal, ce qui favorisera le départ des yeux latents sous écorce.

au voisinage des plaies des branches tronquées, yeux qui fourniront les nouvelles branches sur lesquelles on compte pour refaire une charpente nouvelle, une tête neuve à l'arbre. Il faut surtout, après le sciage, faire une coupe très nette avec une bonne serpe bien affilée sur la surface de la partie tronquée, et l'encre d'un mastic (à chaud, comme étant plus économique), pour bien recouvrir toute la surface vivante, à protéger de l'air et des intempéries, et lui éviter ainsi les maladies. Je donnerai en fin d'article la composition de ce mastic, que à l'excellent pépiniériste Ch. Baltet qui fut un maître arboriculteur et dont les écrits sont des œuvres classiques pour le monde horticole. On peut aussi profiter de l'occasion offerte par le ravalement pour restaurer de vieux sujets, améliorer des variétés médiocres, par le surgreffage. (Les variétés médiocres abondent, hélas ! les variétés de bon goût sont devenues si rares qu'on en compte sur les doigts de la main.) A ce point de vue, réjouissons-nous de penser qu'en ce qui concerne les arbres à pépins, en particulier le pommier, cet état de choses prendra fin dans quelques années, par les soins des sociétés pomologiques qui procèdent à des distributions de greffons. C'était fort simple, mais il fallait y songer.

Avec ce procédé, en opérant sur des sujets vigoureux, on gagne beaucoup de temps. On opère, du reste, à ce point de vue, de véritables miracles dans les zones dévastées par la grande guerre, où des comités de techniciens procèdent à des re-greffages massifs qui donneront les meilleurs résultats et gagnent du temps sur une jeune plantation. En enlevant avec le plus grand soin au ras du tronc, les « chicots » secs et creusés jusqu'au vif les caries, nettoyez les trous, et les ciments sous peine de voir l'eau de pluie s'y accumuler et les caries s'aggraver. Dans ce cas, l'arboriculteur se mue en dentiste : une carie d'arbre doit être traitée avec les mêmes soins qu'une carie de dent et selon les mêmes principes.

Voilà, pour terminer, une formule de bon mastic à greffer à chaud en usage dans les pépinières du centre de la France, et la façon de le préparer :

- 1^{re} Faire fondre ensemble : Résine 250 grammes ; poix blanche, 750 grammes ;
- 2^e En même temps, faire fondre à part : suif, 250 grammes ;
- 3^e Verser le suif fondu bien écumé sur le premier mélange, en ayant soin d'agiter fortement ;
- 4^e Ajouter ensuite 500 grammes d'ocre rouge en le laissant tomber en petites doses et en brassant bien.

Pour usage, tenir tiède sur un petit fourneau portatif ; appliquer le mastic au pinceau ou à la spatule sur griffes en fente ou plaies d'arbres.

G. DURIVAUT.

Ingénieur Horticole, Conservateur du Jardin des Plantes de Nantes.

IMPORTANTES PÉPINIÈRES TOUTES VARIÉTÉS DE VIGNES

Greffes - Racines - Boutures greffées. Prix courant franco sur demande. LEMERLE, 67, rue de Clisson, NANTES

La Paysannerie et le statut du Travail

L'Union nationale des syndicats agricoles convoquée le 3 février, par la commission du travail de la Chambre des députés, en même temps que les différents syndicats de l'artisanat, du commerce, de la petite et moyenne industrie, des cadres et des professions libérales, groupés dans la Confédération générale des syndicats de classes moyennes, a exposé le point de vue de la paysannerie.

Les projets législatifs instituant un nouveau statut du travail ont été prévus pour le travail concentré et ne sauraient s'appliquer à l'agriculture ; nous ne pouvons que déplorer la structure sociale de la paysannerie, on ne peut pas transposer les méthodes industrielles de législation du travail à l'agriculture. La paysannerie exerce donc ce soit respecté le caractère familial et local de son travail. Aussi bien, le syndicalisme agricole a appliqué des solutions professionnelles parfaitement adaptées aux nécessités de l'exploitation paysanne et des ouvriers agricoles solidaires.

Une grande manifestation des Paysans de l'Ouest le Dimanche 3 Avril à Rennes

Lors du premier Congrès de Défense Paysanne tenu à Paris au mois de Septembre dernier, les Paysans de l'Ouest ont décidé de tous les comités de la France près de 20.000 paysans et au cours duquel, pour la première fois, les paysans Anciens Combattants ont tenu le même jour la même séance du Congrès Régional de Défense Paysanne seraient organisés dans toute la France.

Pour les paysans de l'Ouest, ce Congrès aura lieu le Dimanche 3 Avril, à Rennes. Il comportera le matin des séances d'études réservées aux membres du Comité ; à midi, un banquet sera servi ; l'après-midi, une grande manifestation à laquelle sont invitées tous les cultivateurs, ouvriers agricoles, artisans ruraux et en général tous ceux qui participent à la vie paysanne, aura lieu sous la présidence de M. an Noblet, cultivateur, ancien combattant, médaillé militaire, père de famille nombreuse, vice-président de la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine.

Déjà, lors des précédentes manifestations organisées par le Comité de Défense Paysanne à Rennes, la Halle des Lices avait été insuffisante pour contenir tous les auditeurs. Elle sera cette fois encore, mais des haut-parleurs seront installés qui permettront aux personnes de l'extérieur d'entendre parfaitement.

Dès maintenant, les cultivateurs doivent s'organiser pour venir à Rennes le 3 Avril ; en retenant des autocars ou en prévoyant des voyages en groupe. Les Chemins de Fer en ont accordé des réductions de 50 % à ceux qui voyagent par groupe de 10. Il y a intérêt à se grouper d'avance pour obtenir des réductions.

Les cultivateurs manifesteront le 3 Avril, à 14 heures, à Rennes, pour des Allocations Familiales érales pour tous ; pour l'égalité devant l'impôt du sang ; pour la revalorisation réelle des produits agricoles ; pour la reconnaissance officielle des groupements paysans par les Pouvoirs Publics ; pour la Défense Paysanne.

Tous les cultivateurs, en ce maintenant, veulent s'organiser en vue de cette manifestation, tous les cultivateurs qui veulent distribuer des tracts ou plaçarder des affiches, s'attendent à s'adresser au Comité de Défense Paysanne, 10, rue de Toulouse, à Rennes, téléphone 43-10.

Offres et Demandes

(Service réservé à nos adhérents) Les offres et demandes se font à l'adresse : 3, Place Petite-Hollande, NANTES

TARIF

Pour une seule insertion : 6 fr. par annonce de 5 lignes maximum 1 fr. 25 par ligne supplémentaire

OFFRES

19. — TRES BELLES GRIFFES D'ASPERGES sélectionnées : Grosse hâtive d'Argenteuil. A. Félix JOUIS, Pierre-Percé, La Chapelle-Bass-Mer (Loire-Inf.).
31. — BELLE FERME de 37 hectares à louer 1^{er} novembre 1938. Presqu'île Guérandaise. S'adresser au Syndicat.

N° 32. — A LOUER pour le 25 avril 1939, 10 kilom. au sud de Nantes, FERME de 17 Ha. prix d'argent ou de denrées. S'adresser M. Templier, expert, 50, avenue Pasteur, Nantes.

DEMANDES

125. — CHAUFFEUR JARDINIER toutes mains, marié, 36 et 38 ans, deux enfants, demande place. S'adresser à M. l'Econome du Grand Séminaire, Nantes.
130. — ON DEMANDE pour 1^{er} avril, ménage logé, nourri, 40 à 50 ans, l'homme toutes mains, culture élevage femme cuisine très simple. S'adresser au Syndicat.
132. — JEUNE MENAGE, sans enfant, cherche place dans maison bourgeoise, homme toutes mains, femme cuisinière. S'adresser au Syndicat.
133. — ON DEMANDE Fox-Terrier, allant au trou. S'adresser au Syndicat.
134. — JEUNE MENAGE, deux enfants, sérieux travailleurs, très bon courant travaux agricoles, tous les jours, demande place environ Nantes. S'adresser au Syndicat.
135. — MENAGE demande place jardinier vigneron, homme toutes mains, femme occupée ou non. Sérieuses références. S'adresser au Syndicat.
136. — ON DEMANDE une bonne de 13 à 30 ans, très sérieuse, pour maraicher. S'adresser au Syndicat.

Nos Mercuriales

Grains et Farines

Avoine grise ou noire Bretagne 123 »
Bizarres Bretagne 119 »
Sarrasin Bretagne 157 »
Orge Indigène Côtes-du-Nord 148 »
Maroc 154 »
Mais Indochine 126 »
Son région, bonne fabrication, 104 »
Riz Saigon N° 1 144 »
Ces prix s'entendent par quantité minimum de 5.000 kg. départ des lieux de production.

Pailles et Fourrages

Paille de blé bottée 305 »
Paille de blé pressée 255 »
Paris, 16 février. — Pailles pressées, les 100 kilos, départ : Centre, Ouest, Nord :
Paille : de blé, 13 à 16 ; d'avoine, 12 à 14.50 ; d'orge ou escourgeon, 10.50 à 11 francs.
Foin : 21 à 24 ; luzerne, 30 à 34 ; trèfle, 28 à 29.

ABATTOIR DE PONT-ROUSSEAU

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE de NANTES et de la CAMPAGNE

COURS DU 11 FEVRIER

451 veaux
Le kilo sur pied 675 » 25
Moyenne 6 fr.
Pour la campagne, à déduire 1 franc, donc moyenne : 7 fr.

34 bœufs
Devant 1^{re} qualité, le 1/2 kilo 4 » 50
2^e 3 » 75
3^e 2 » 50
Derrière 1^{re} qualité, le 1/2 kilo 6 » 40
2^e 5 » 10
3^e 4 » 00

215 moutons
1^{re} qualité, le 1/2 kilo 8 » 00
2^e 7 » 50
3^e 6 » 00
Ces prix s'entendent viande nette AGNEAUX (sans tarif)

Légumes et Primeurs

COURS DES LEGUMES DU CHATEAU DE MARS

Nantes, le 16 Février.
Artichauts, les 12, 22 ; betteraves, le 12, 3 ; carottes, le paquet, 1.50 ; céleri-rave, les 6, 3 ; céleri branches, les 6, 7 ; choux pommés, les 16, 3 ; choux fleur, la pièce, 10, 12 ; choux de Bruxelles, les 12, 4 ; épinards, le kilo, 2 ; fèves, les 20, 4 ; fèves, le kilo, 4 ; haricots, les 20, 4 ; haricots, le paquet, 3.50 ; pois chiches, la boîte, 8 ; radis, les 12, 8 ; pommes, le kilo, 1.50 ; scorsonères, le paquet, 3 ; salades, le paquet, 3 ; pommes de terre, le kilo, 0.65

